

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 45 (1972)

Heft: 1

Artikel: En France comme chez nous : défendons notre environnement

Autor: Brumaire, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défendons notre environnement

17

Des informations glanées dans la grande presse, au cours de ces derniers mois, et qui auraient pu paraître farfelues il y a vingt ans, prennent de nos jours une signification singulière :

Vous avez peut-être lu qu'à Stockholm, hommes, femmes et enfants, en troupe serrée, s'étaient opposés au massacre des arbres d'un grand parc où devait être édifié un ensemble immobilier. Devant la détermination d'une foule toujours plus nombreuse, les promoteurs ont rangé discrètement dans leur carton et leurs projets et leurs illusions. Plus récemment, en Suisse, le vent de la révolte ayant soufflé à l'annonce de la destruction d'admirables chênes, devant laisser place nette à quelque « mégapole » nouvelle, des femmes cette fois, bien décidées et quelque peu acrobates, n'hésitèrent pas à monter dans les arbres que les tronçonneuses attaquaient déjà. Elles eurent gain de cause après un petit séjour entre ciel et terre en compagnie des pinsons et des mésanges. Et voilà qui est plus significatif encore : dans un bulletin que m'adresse un de nos sociétaires du Jura, j'apprends que de jeunes lycéens se sont couchés au pied des arbres que l'on avait décidé d'abattre dans leur cour de récréation. Je ne sais si les tronçonneuses se sont tues et s'ils ont sauvé leurs arbres, mais ce qu'ils ont fait là est très beau et très émouvant. Je salue cette contestation-là ! Sans doute, c'est avec les meilleures intentions du monde que l'on avait décidé de raser ces arbres ; une branche peut tomber, c'est l'accident possible et l'administration est responsable. Mais, pour prévenir l'accident, on élague les branches douteuses, on n'assassine pas un arbre bien vert !

J'apprends encore que le tocsin a sonné dans ce village de Haute-Savoie, appelant la population sur la grand-place afin de s'opposer à la marche d'un bulldozer chargé de démolir une fontaine vénérable. Le Conseil municipal désirent enfin réaliser ses options modernistes et manifester son sens aigu du progrès, avait décidé de remplacer la vieille fontaine deux fois centenaire par un îlot directionnel ! Armés de lances d'arrosage les habitants du village ont obligé le conducteur du bulldozer à battre en retraite et la fontaine a été sauvée.

Nous serons discrets sur notre victoire dans la bataille engagée pour sauver l'intégrité du Parc national de La Vanoise : une pétition réunissant cent soixante-dix-mille signatures, huit mille lettres recommandées adressées, au cours de l'enquête publique, au préfet de Savoie, les prises de position très fermes de la Fédération française

des Sociétés de protection de la Nature, du TCF et des plus hautes personnalités de ce pays et même de l'étranger, ont permis de préserver l'irremplaçable vallon de Polset, ses trésors biologiques, ses bouquetins, ses chamois et, surtout, le principe même de l'inaliénabilité des Parcs nationaux. Sans doute, cette victoire n'est-elle pas absolument nette ; une menace subsiste sur le glacier de Chavière et le tracé d'une nouvelle route en zone périphérique pourrait nous amener à reprendre le combat si ladite route devait aboutir à... un projet de super-hôtel et de parking géant du côté de La Grande-Casse. Mais n'ayons pas l'esprit chagrin !

Il est clair, il est manifeste que partout dans le monde s'éveille une « conscience écologique ». Frustrés de notre environnement naturel par le gigantisme de l'urbanisation et de l'industrie, nous redécouvrons la vraie valeur des paysages, des arbres, des témoignages architecturaux du passé, trop longtemps méprisés et sacrifiés. Nos derniers îlots de Nature, nos derniers trésors verts, nos massifs montagneux encore sauvages deviennent des bastions qu'il s'agit de défendre coûte que coûte.

Peu à peu apparaît avec évidence que la Nature appartient à tous, au même titre que l'air, au même titre que l'eau, au même titre que le soleil, et l'affairisme qui se développe au détriment de nos paysages devient une atteinte à notre droit de propriété d'un patrimoine commun. Quelque chose est changé ! Si jusqu'à maintenant les promoteurs ont pu réaliser, sans coup férir, des projets qui constituaient une véritable mutilation des sites, si nos rivages les plus admirables ont été défigurés par des Babels monstrueuses ou des bicoques affligeantes, si la spéculation foncière permettait de s'enrichir en vendant tout naturellement de la Nature, en la débitant, en la découpant en lotissements fructueux, s'il était si facile de défilier les sociétés locales ou régionales de sauvegarde des sites, leurs protestations trop courtoises et leurs vœux trop discrets, un grand mouvement est né aujourd'hui avec « l'affaire de La Vanoise ». Mieux informés des menaces qui pèsent sur notre environnement – là où il est encore aimable et naturel – notre passivité fait place à la vigilance, et notre désespoir, devant tant de massacres accomplis, peut se transformer un jour en sainte colère ! On l'a vu encore quand a été rendu public le projet de construction d'un nouveau Feyzin, dans le voisinage immédiat des plus riches et des plus beaux étangs de la réserve de la Dombes. Un Comité de défense aussitôt constitué a mené une campagne énergique et finalement victorieuse.

Aigrettes garzettes, hérons pourprés, bihoreaux et butors étoilés pourront continuer à voler, nicher et vivre en paix dans le marais des Echets, hors des fumées et des retombées de la pétrochimie qui les auraient condamnés à périr. Une véritable course semble s'engager entre ceux qui veulent négocier encore de la «vue imprenable» et ceux qui, désormais, sont bien décidés à s'y opposer. Mais dans cette course les protecteurs de la Nature sont souvent pris de vitesse et j'apprends cette chose incroyable: dans la montagne du Lubéron, qui doit être classée dans nos futurs parcs régionaux, les bétonnières sont déjà à l'œuvre, des tours s'élèvent et demain nous serons sans doute conviés par une publicité tapageuse à acquérir un appartement de grand prestige en plein ciel, en plein parc régional, dans ce Lubéron sauvage que survolait, hier encore, l'aigle royal!

Faudra-t-il regretter un jour que le Parc régional devienne parc de kermesse et de lotissements, entraînant par sa création même la dégradation d'un massif sauvage qu'il avait pour mission de protéger? Le Comité de défense du Lubéron, dans son combat difficile, mérite l'appui de tous les amis de la Nature.

De tous côtés nos sites sont en danger, des plus grandioses aux plus modestes, du Lubéron au simple rideau d'arbres, devant notre maison et décor familier de notre vie. Car les arbres font toujours les frais des aménagements modernistes et des opérations de progrès décidés par de trop nombreuses municipalités. Ainsi, un de mes amis, en Périgord, appelle au secours:

Cette fois, c'est une merveilleuse voûte de verdure qui va être sacrifiée à l'entrée de Brantôme, sur la route de Thiviers. Cent vingt platanes centenaires – le bel âge pour un platane bien né – des arbres superbes aux frondaisons exubérantes, font de cette petite route une voie royale. Les responsables communaux ont décidé d'élargir la chaussée où les voitures roulent pourtant sans contrainte excessive et lentement puisque nous pénétrons dans un haut lieu de la France touristique, aux rues étroites, aux vieilles maisons en chicane. S'il le fallait vraiment, ne pourrait-on pas construire une route de déviation à l'usage des camions? Cette solution serait, évidemment, plus coûteuse que le massacre des arbres qui, abattus commodément au bord d'une route, sont facilement transportables et négociables. C'est de la saine gestion comptable et... la ruine de notre environnement!

Alors je demande très respectueusement M. le préfet d'Aquitaine, délicat poète et grand administrateur, de

fermer les yeux un instant et d'imaginer ce que serait l'arrivée dans Brantôme sans les beaux arbres qui nous font une garde d'honneur. Les supprimer porterait une véritable atteinte à la beauté de ce joyau du Périgord et, s'il vivait de nos jours, le sire de Bourdeilles, seigneur de Brantôme et grand capitaine, s'opposerait par l'épée, je le gage, à un tel sacrilège. Dans nos provinces, trop de cités qui furent belles ont été dépouillées de leurs frondaisons sans contestation ni murmures, ou si peu... Les bosquets, les petits bois ont été les premiers désignés à la convoitise des lotisseurs. Le souci de modernisation et d'expansion de nos édiles municipaux les conduit à sacrifier ce qui fait le charme de notre environnement: le velours des prairies, à flanc de montagne, souillé par la construction de pavillons de banlieue, une vieille fontaine sur une petite place, les platanes de l'avenue de la Libération que les anciens du village avaient toujours connus et qu'ils ont vu abattre en cachant leurs larmes...

Ainsi se développe un processus d'enlaidissement qu'il faudrait tout de même arrêter! Pourra-t-on en finir avec ces tricheries qui consistent à mener sans bruit négociations et enquêtes ne tenant généralement aucun compte des recommandations des protecteurs de la Nature, ces gêneurs, et qui nous placent soudainement devant le fait accompli: une montagne sauvage couverte de cubes de béton, la place du village dépouillée de ses arbres.

Devant le triste bilan de toutes les atteintes portées à notre environnement, il serait bon de modifier nos méthodes et notre état d'esprit et il faut faire vite! Une maison paysanne, un bosquet massacré pour l'inévitable parking, autant de trésors qui disparaissent chaque jour, un peu partout dans nos 36 000 communes de France...

Il faudrait peut-être agir et nous grouper afin de créer, sans plus tarder, des Comités de défense de l'environnement dans toutes nos villes et dans tous nos villages!

Jean Brumaire

«Revue du Touring-Club de France»